

Exploitant en transport routier de marchandises

RNCP40992 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	311n
Formacode(s)	31827, 31856, 31822, 31895
Code(s) ROME	N1201, N4203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	23/08/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

36 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 31 à former et organiser l'évaluation et 5 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800244	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800251	Former
AFTRAL	30540504501478	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504502302	Former et organiser l'évaluation
AGENCE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	90436289400027	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200025	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200165	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 36 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40992-exploitant-en-transport-routier-de-marchandises/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans le respect des différentes réglementations applicables au transport de marchandises, l'exploitant en transport routier de marchandises organise l'ensemble des prestations de transport de marchandises dans un souci d'optimisation des moyens humains et matériels, des conséquences de l'activité sur l'environnement et de satisfaction clientèle.

ACTIVITÉS VISÉES

En fonction des caractéristiques des demandes de transport, il en étudie leur faisabilité, y compris dans le cadre d'opérations intermodales, par les moyens propres de l'entreprise ou opte pour la sous-traitance ponctuelle. Il rédige une proposition technique, organisationnelle et tarifaire détaillée dans le respect des dispositions du code des transports

et la transmet par écrit au client donneur d'ordres.

Dans le respect du contrat de transport, il affecte les commandes validées aux véhicules, aux conducteurs ou aux sous-traitants. Il répartit et planifie les opérations de transport entre les conducteurs en tenant compte de leur disponibilité, de leurs compétences et d'éventuelles situations de handicap.

Le plus souvent, il utilise un système d'information dédié au transport, couramment appelé « Transport Management System » (TMS).

L'exploitant en transport routier de marchandises encadre au quotidien l'activité des conducteurs et transmet les consignes et les documents nécessaires à l'exécution des opérations de transport. Il veille particulièrement au respect des diverses réglementations et à l'application stricte des règles de sûreté et de sécurité des intervenants. Il peut coordonner l'activité de plusieurs conducteurs ou sous-traitants. Il respecte et met en œuvre les dispositions prévues par l'entreprise en matière de responsabilité sociétale. Il tient à jour les plannings et peut avoir à analyser en temps réel les informations issues des systèmes d'informations numériques dédiés au transport (TMS). Il effectue le suivi des opérations tout au long des étapes du contrat de transport, assiste à distance les conducteurs ou les sous-traitants en cas d'aléa ou de litiges et leur transmet les procédures à mettre en œuvre. Il s'assure également de l'optimisation des moyens en recherchant des rechargements via un réseau de chargeurs ou via les bourses de fret.

L'exploitant en transport routier de marchandises assure la traçabilité des opérations, prévient les réclamations et les litiges. Il s'assure du bon déroulement des opérations, y compris sous-traitées, et analyse les réserves éventuelles sur les documents de transports. Il clôt le dossier transport et transmet les éléments pour la facturation et le traitement des dossiers litiges aux services concernés. Il renseigne les outils de suivi qualité ainsi que les tableaux de suivi de la rentabilité. Il s'assure du respect des objectifs de qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise.

L'exploitant en transport routier de marchandises travaille seul ou en équipe sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il respecte les procédures de l'entreprise, les protocoles et les réglementations en vigueur, rend compte régulièrement à sa hiérarchie et l'alerte en cas de dysfonctionnement dépassant le cadre de ses attributions. Il peut être force de proposition pour améliorer la qualité de service. Il réagit rapidement en cas d'imprévu et modifie ses priorités. La taille et l'activité de l'entreprise affectent son degré de responsabilité, d'autonomie et de polyvalence.

L'exploitant en transport routier de marchandises communique fréquemment oralement et par écrit et utilise couramment les outils numériques et bureautiques. Il est quotidiennement en relation avec les donneurs d'ordres, les conducteurs, les personnels des autres services et de nombreux interlocuteurs externes.

L'emploi est sédentaire et s'exerce au sein d'un poste de travail du service exploitation d'une entreprise de transport de marchandises dans un contexte régional, national et, plus rarement, international. Les conditions d'exercice varient selon la taille et l'activité de l'entreprise. Ses horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles.

L'exploitant en transport routier de marchandises travaille dans des secteurs d'activité diverses tels que messagerie, affrètement, lots complets, lots partiels, dans un contexte régional, national ou plus rarement international. Il peut être affecté à des trafics spécifiques aux types de marchandises soumis à des réglementations ou à des types de véhicules particuliers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concevoir et organiser des prestations de transport routier de marchandises

- Étudier la faisabilité des demandes de transport routier de marchandises
- Tarifier les demandes de transport, y compris affrétées, et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres
- Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de

marchandises

Mettre en œuvre et piloter les opérations de transport jusqu'à la clôture des dossiers

- Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur
- Coordonner l'exécution de chaque opération de transport
- Renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise

Blocs de compétences

RNCP40992BC01 — Concevoir et organiser des prestations de transport routier de marchandises

LISTE DE COMPÉTENCES

- Étudier la faisabilité des demandes de transport routier de marchandises
- Tarifier les demandes de transport, y compris affrêtées, et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres
- Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 00 min

À partir des documents, des données, des demandes et des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique rédigé sous traitement de texte incluant les travaux demandés sous tableur.

Il travaille sur poste informatique.

La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.

Entretien technique : 00 h 30 min

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.

Pendant 10 minutes, le candidat consulte ses travaux, en dehors de la présence du jury. Ce temps de préparation n'est pas décompté des 30 minutes.

Dans un premier temps, le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux.

Puis le jury interroge le candidat sur les critères d'affectation et de planification des moyens matériels et humains, y compris ceux tenant compte des situations de handicap.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 30 min

RNCP40992BC02 — Mettre en œuvre et piloter les opérations de transport jusqu'à la clôture du dossier

LISTE DE COMPÉTENCES

- Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur
- Coordonner l'exécution de chaque opération de transport
- Renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Période en entreprise :

Le candidat qui se présente à une session d'examen du titre ou du certificat de compétences professionnelles « Mettre en œuvre et piloter les opérations de transport jusqu'à la clôture des dossiers » après un parcours de formation réalise ce document à partir d'une période en entreprise, d'une durée minimale de 210 heures. Cette période est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre ou du certificat de compétences professionnelles. Le candidat présente une preuve de cette période auprès du responsable de la session d'examen. Cette preuve est conservée avec les éléments du dossier du candidat.

La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour les contrats d'alternance.

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise le document exigé dans le cadre de la modalité questionnement à partir de production(s) à partir de son activité professionnelle. Ce candidat est soumis à l'intégralité des modalités d'évaluation précisées dans ce référentiel d'évaluation.

Mise en situation professionnelle : 02 h 30 min

À partir des documents, des données, des demandes et des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique rédigé sous traitement incluant les travaux demandés sous tableur.

Il travaille sur poste informatique.

La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.

Entretien technique : 00 h 30 min

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.

Pendant 10 minutes, le candidat consulte ses travaux, en dehors de la présence du jury. Ce temps de préparation n'est pas décompté des 30 minutes.

Dans un premier temps, le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux.

Puis le jury questionne le candidat sur des éléments relatifs à la réglementation sociale en vigueur dans les transports.

Questionnement à partir de production(s) : 00 h 30 min

Le questionnement est réalisé après l'entretien technique.

Le questionnement est un échange entre le candidat et le jury, basé exclusivement sur le document rédigé en amont par le candidat à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.

Le jury prend connaissance de ce document en amont du questionnement.

Le jury interroge le candidat à partir d'un guide de questionnement.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les entreprises de service du secteur transport routier de marchandises, principalement transport public et commissionnaires et éventuellement de la logistique
- Les entreprises industrielles et commerciales comportant des activités de transport de marchandises

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent d'exploitation en transport routier de marchandises
- Agent de planning
- Affréteur
- Assistant d'exploitation en transport routier de marchandises
- Dispatcheur / répartiteur du transport routier de marchandises
- Exploitant en transport routier de marchandises
- Employé du service exploitation
- Technicien d'exploitation en transport routier de marchandises
- Employé du service après-vente (SAV) du transport routier de marchandises
- Employé litiges transport routier de marchandises
- Exploitant jour transport routier de marchandises
- Exploitant nuit transport routier de marchandises
- Technicien de planning transport routier de marchandises
- Litigeur transport

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 313 €

Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 982
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 851 €
Selon la branche	7 453 € – 8 050 €
Prise en charge	Branches concernées
7 851 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 050 €	CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNEFP des industries charcutières
7 453 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	23/08/2030
Date de dernière délivrance possible	23/08/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	34	0	62 %	69 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP39132

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35661, RNCP39132, RNCP40990, RNCP40993

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40992/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	5
Régions couvertes	3
Prix indicatif	2 990 € – 8 312 €
Durée	1008 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 10/2026 à 08/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	42
Parcours menés à terme	38
Taux d'achèvement	90 %
Période	03/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	55
Montant total engagé	215 863 €
Coût moyen par dossier	3 925 €
Durée moyenne	107 h
Période	03/2026 – 09/2026
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.